



FORMATION SSCT INITIALE | 300 SALARIÉS ET PLUS | 5 JOURS

Ce module de formation fait partie de la nouvelle offre de formations SSCT issue de la **Loi du 2 août 2021** pour renforcer la prévention de la santé au travail. Il est destiné aux **nouveaux élus du CSE** (premiers mandats) des entreprises **d'au moins 300 salariés**, qu'ils soient **membres de la commission SSCT ou non**.

La durée de cette formation est prévue par l'article **L2315-18 du Code du Travail**.

Cette formation est dispensée dans le cadre de l'habilitation préfectorale de Cabestan Formation, valable sur toute la France.

Organisation de la formation :

- ✔ Intra en présentiel (dans vos locaux)
- ✔ Intra en visioconférence
- ✘ Inter en présentiel
- ✘ Inter en visioconférence

Code module : 423

Durée : 5 jours / 35 heures

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Public : Membres de la commission SSCT et élus CSE

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Apporter des repères sur les missions du CSE et de la CSSCT
- Développer des aptitudes à analyser les risques professionnels
- Maîtriser les outils d'analyse de la santé au travail, que ce soit les accidents du travail ou les maladies professionnelles
- Devenir acteur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail

Méthodes pédagogiques :

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations et jeux pédagogiques
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités et délais d'accès :

- Délai de réponse à la demande de devis : 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire

Suivi de la formation :

- Feuille de présence émergée par demie-journée

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Moyens et assistance pédagogiques

(si formation à distance) :

- Formation par visioconférence, type classe virtuelle, avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une adresse internet valide

P R O G R A M M E

1- Les pouvoirs et les prérogatives de la CSSCT

Les enjeux économiques et sociaux

La place de la négociation collective sur les attributions de la CSSCT

La composition du CSE et CSSCT

Les attributions du CSE en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail

Les interactions entre le CSE et la CSSCT

Les registres obligatoires

La préparation des visites d'inspection

Le compte rendu des visites

Les décisions et actions

La préparation des informations consultations du CSE

2- Les règles de fonctionnement de la commission SSCT

Les acteurs internes et externes au CSSCT

Les règles de fonctionnement

La fréquence des réunions du CSE, le déroulement des réunions

L'engagement de l'employeur

Le procès-verbal des réunions de la CSSCT

Obligation de discrétion et de confidentialité des élus

3- Les moyens alloués à la commission SSCT et au CSE

Le panneau d'affichage des élus, les communications numériques des élus

La liberté de circulation des élus

Les heures de délégation des élus

Le droit spécifique à la formation des élus

Les ressources et outils des élus

Comment bien communiquer avec les salariés

4- Les aspects juridiques et réglementaires SSCT dans les entreprises d'au moins 300 salariés

Le contexte réglementaire en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Les niveaux de responsabilité des acteurs de la prévention des risques professionnels

Les notions de responsabilité civile et pénale

La délégation de pouvoir

5- Le périmètre de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

La définition de la notion prévention des risques professionnels

La définition d'un Accident du Travail / d'une Maladie Professionnelle / d'un Accident de Travail

Les statistiques nationales et du secteur d'activité

Les indicateurs (Taux de Fréquence / Taux de Gravité)

Les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles

Les conséquences (psychologiques, physiques et financières)

La méthode de l'arbre des causes

6- La prévention des risques professionnels

Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ?

Les situations de travail,

Le travail réel et le travail prescrit

Identification et évaluation des dangers et des risques

Les risques professionnels

La définition d'un danger, d'un risque, d'un dommage

Les bonnes pratiques de prévention

Les 9 Principes Généraux de la Prévention

Les différents niveaux de prévention

Rédaction et mise à jour du DUERP

La pénibilité au travail

La présence d'entreprises extérieures au sein de l'établissement

7- Les risques psychosociaux

De quoi parle-t-on ? Les enjeux du risque psychosocial.

Les grandes familles des RPS selon le rapport GOLLAC

Les violences internes – Harcèlement moral / sexuel et comportements sexistes

8- Exercices de mise en situation

Enquête sur les RPS

423 - V4/20240301

CABESTAN FORMATION

800 formateurs dans toute la France

☎ 03 63 78 43 17 / ✉ contact@cabestan-formation.fr

<https://www.cabestan-formation.fr>

Siège social : 34 rue Victor Hugo - 90000 BELFORT

SIRET : 499 378 503 00027

Déclaration d'activité : 43900044490

Organisme agréé par plusieurs OPCO